

Information aux familles

PROCEDURE ET CALENDRIER – SESSION 2023 – ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Public concerné : Tout élève scolarisé dans un établissement privé hors contrat ou instruit dans la famille

Admission en Collège (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})

Procédure	Dates	Observations	Lieu
Inscription à l'examen	Avant le vendredi 5 avril 2023	Les familles s'adressent à leur collège public de secteur	Collèges de secteur
Examen d'évaluation	Niveau 6 ^{ème} : jusqu'au 14 avril 2023 Niveau 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} : 10 mai 2023	Les élèves sont soumis à un examen d'évaluation en français et en mathématiques (tous niveaux)	Collèges de secteur
Résultats	Pour le niveau 6 ^{ème} , les établissements envoient les résultats à la DEVS le 10 mai au plus tard et le 30 mai 2023 au plus tard pour les autres niveaux	Notifiés par courrier aux familles par l'établissement	
Affectation	Rentrée scolaire 2022-2023		Collèges de secteur

Admission en 2^{nde} générale, technologique ou professionnelle

Procédure	Dates	Observations	Lieu
Inscription à l'examen d'évaluation	Avant le vendredi 5 avril 2023 auprès de la DSDEN	Les familles complètent la fiche de candidature (annexe 2)	Fiche de candidature à renvoyer dûment complétée à l'adresse scolarite83@ac-nice.fr
Examen d'évaluation	Mercredi 10 mai 2023	L'examen comporte : - 1 épreuve de français (2h – coefficient 1) - 1 épreuve de mathématiques (2h – coefficient 1)	Aux collèges : -Thomas Edison à Lorgues (Draguignan, Brignoles et Fréjus/ Saint Raphaël et pour les élèves hors département) -Maurice Ravel (bassin Hyères, Toulon La Seyne)
Résultats	A partir du Vendredi 26 mai 2023	Notifiés par courrier aux familles par le service scolarité DEVS-DSDEN	
Affectation	Date limite de retour de la fiche de vœux post 3 ^{ème} mercredi 7 juin 2023 par les familles (transmise initialement par la DSDEN aux familles)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affectation en 2^{nde} générale et technologique ou professionnelle ➤ En cas de redoublement de 3^{ème}, la famille prend contact avec le collège de secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la famille retourne la fiche de vœux post 3^{ème} à l'adresse : affelnetlycee83@ac-nice.fr le 7 juin 2023 délai de rigueur ➤ Redoublement dans le collège de secteur



Admission en Première générale, technologique

Procédure	Dates	Observations	Lieu
Inscription à l'examen d'évaluation	Avant le Mercredi 5 avril 2023	Les familles s'adressent à leur lycée public de secteur	Lycée public de secteur
Examen d'évaluation	Mercredi 10 mai 2023	Les élèves sont soumis à un examen d'évaluation. Voir le détail dans le tableau ci-après (tableau indicatif des matières et de la durée des épreuves)	Lycée public de secteur
Résultats	Mardi 31 mai 2023	Communiqués par les établissements	Lycée public de secteur
Affectation	Date limite de retour de la fiche de vœu par les établissements le mercredi 7 juin 2023 pour la voie technologique et professionnelle uniquement	Retour de la fiche de vœux Post-2 nd e pour affectation à l'adresse : affelnetlycee83@ac-nice.fr (voie technologique et professionnelle uniquement) Pour les voies générales, l'inscription s'effectue directement auprès du lycée de secteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ service affelnetlycee83@ac-nice.fr (voie technologique et professionnelle uniquement) ➤ Lycée public de secteur (voies générales)

Admission en Première professionnelle

Procédure	Dates	Observations	Lieu
Positionnement pédagogique organisé par l'établissement demandé	Avant le mercredi 5 avril 2023	Les familles s'adressent au lycée professionnel demandé pour une évaluation de l'élève - Evaluation jusqu'au 10 mai 2023	Date limite de transmission de la fiche de vœu le 7 juin par les établissements - Lycée professionnel demandé selon la voie choisie

Admission en Terminale générale, technologique

Procédure	Dates	Observations	Lieu
Inscription	Avant la fin de l'année scolaire en cours	Les familles s'adressent à leur lycée public de secteur	Lycée public de secteur
Examen d'évaluation	Après les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat – A discrétion des établissements	Les élèves sont soumis à un examen d'évaluation Voir le détail dans le tableau ci-après (tableau indicatif des matières et de la durée des épreuves)	Lycée public de secteur
Résultats	Entre juillet et septembre 2023	Communiqués par les établissements	
Affectation	Rentrée 2023-2024	L'inscription s'effectue en fonction des places vacantes jusqu'à fin août auprès du lycée concerné	Lycée d'affectation



Admission en terminale professionnelle

Procédure	Dates	Observations	Lieu
Positionnement pédagogique organisé par l'établissement demandé	Avant le vendredi 5 avril 2023	Les familles s'adressent au lycée professionnel demandé pour une évaluation de l'élève - Evaluation jusqu'au 10 mai 2023	Lycée professionnel demandé selon la voie choisie Affectation à la rentrée en fonction des places disponibles

TABLEAU INDICATIF DES MATIERES ET DE LA DUREE DES EPREUVES DE L'EXAMEN D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC SESSION DU MERCREDI 19 MAI 2023

ADMISSION EN CLASSE DE	EPREUVES	DUREE A TITRE INDICATIF
6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	Français Mathématiques	2h00 2h00
2 nd e générale et technologique	Français Mathématiques	2h00 2h00
Première	Français Sciences (Maths, Sciences physiques, SVT) LV1	2h00 2h00 1h00
Première technologique	Français (2h00) Mathématiques (2h00) LV1 (1h00)	
Terminale générale	- Notes des épreuves anticipées de français ou à défaut un test écrit organisé dans l'établissement - Test dans chacune des deux spécialités souhaitées ainsi que la spécialité non conservée (2h00 chacune) - Test LV1 (1h00) - Test en Histoire Géographie (1h00)	
Terminale technologique	- Notes des épreuves anticipées de français ou à défaut un test écrit organisé dans l'établissement - Note obtenue à l'épreuve ponctuelle portant sur la spécialité non conservée. - Un test dans chacune des spécialités de la série technologique sollicitée (2h00 chacune) - Test de Mathématiques (2h00) - Test LV1 (1h00)	